

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT SCOLAIRE

En application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19
dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Nom et prénom des parents, ou responsable de l'enfant dument identifié :

certifie le caractère indispensable de mes déplacements, entre mon domicile et le lieu d'accueil de
l'enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Moyen de déplacement :

Nom adresse et cachet l'établissement d'accueil de l'enfant :

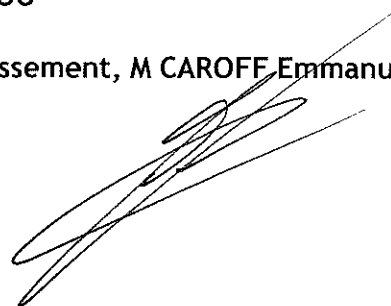
Ecole Saint Joseph, 10 Hent Ar Gouent, 22560 PLEUMEUR-BODOU

Fait à : Pleumeur-Bodou

Le chef d'établissement, M CAROFF Emmanuel

Le : 30 octobre 2020.

ECOLE Saint JOSEPH
10, Hent Ar Gouent
22560 PLEUMEUR-BODOU
☎ 02 96 23 91 02



**Autorisation valable pour les jours d'école durant toute la période du confinement.
Les lundis, mardis, jeudis, vendredis. Les parents doivent déposer et récupérer l'(les)
enfant(s) sur ces créneaux horaires. Prendre en compte le temps de trajet domicile-
école.**

Horaires d'accueil de l'école :

Le matin de 8h30 à 8h45.

Le midi de 11h30 à 11h45

Le soir de 16h30 à 16h45.